

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 septembre, sur convocation adressée le 16 septembre 2025, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 18h30, à la salle des fêtes de Courville-sur-Eure sous la présidence de Philippe SCHMIT.

Présents : Pascal AUBRY, Bruno BLANCHARD, Hervé BUISSON, Emilie BOUNOUANE, Michèle CAT, Christine DAMAS, Olivier DANIEL, Frédéric DELESTRE, Marie-Paule DOS REIS, Michelle ELLEAUME, Claude FERET, Marie-Claude FRANCOIS, Jean-Claude FRIESSE, Sylvie GAREL, Pierre GIGOU, François GOBLET, Jean-Luc GOIRAND, Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Ingrid HEURTAULT, Laurence HUARD, Jean-Paul HUET (suppléant de Joël FAUQUET), Gérard HUET, Christian HULINE (suppléant de Vincent CARNIS), Patrick LAGE, Bertrand DE LACHEISSERIE, Martial LOCHON, Cyril LUCAS, Patrick MARTIN, Jacques MAUPU, Jocelyne MENAGER, Eric MEUNIER, Jérôme MEUNIER, Josette MOUTON, Agnès PENFORNIS, Richard PEPIN, Patrick PETREMENT, Michel QUENTIN, Laure DE LA RAUDIERE, Pascal RIOLET, Philippe SCHMIT, Bruno TARANNE, Véronique THIBOUST

Pouvoirs : de Philippe FORGE à Patrick LAGE, Mélanie MOURANT PERINO à Jean-Claude FRIESSE, Pierrette SALMON à Jérôme MEUNIER, Bernard PUYENCHET à Marie-Claude FRANCOIS, Eric BRULE à Emilie BOUNOUANE, Jacky HULINE à Pierre GIGOU, Marie-Anne CHENESSEAU à Véronique THIBOUST, Philippe MORELLE à Frédéric DELESTRE,

Absents excusés : John BILLARD, Jean-Luc JULIEN, Jean-Pierre POIRIER

Absente : Rebecca BRUNET

Nombre de conseillers en exercice : 55

Secrétaire de séance : Hervé BUISSON

Nombre de conseillers présents : 43

Nombre de conseillers votants : 51

DELIBERATION N°2025-188

CESSION DES PARCELLES ZD 242-245-248 et 249 A BAILLEAU-LE-PIN AU PROFIT DE LA SOCIETE L'ETUDE PATRIMONIALE

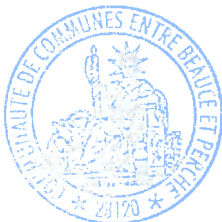
Il est proposé la vente des parcelles ZD 242-245-248 et 249 situées à Bailleau-le-Pin pour une emprise totale de 10 075 m² au prix de 12 € HT le m², soit un montant de 120 900 € HT au profit de la société L'Etude Patrimoniale.

Le service du domaine a été sollicité et a rendu un avis en date du 05 septembre 2025

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** la cession des parcelles ZD 242-245-248 et 249 situées à Bailleau-le-Pin pour une emprise totale de 10 075 m² au prix de 12 € HT le m², soit un montant de 120 900 € HT au profit de la société L'Etude Patrimoniale.
- **DIT** que les frais d'acte et de publication seront à la charge de l'acquéreur.
- **AUTORISE** le Président à la signer ainsi que tout document relatif à ce dossier.

Rendu exécutoire compte tenu :
De la réception en Préfecture le
Et de la publication du



Pour extrait, certifié conforme
Le Président, Philippe SCHMIT

Le secrétaire de séance
Hervé BUISSON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-200058360-20250922-DELIB2025-188-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet, 10/10/2025
Publication : 10/10/2025